



LA COURSE VIRTUELLE DES TROIS ZELLES

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Cette chartre de bonne conduite vous donne les bonnes pratiques à respecter pour réaliser la course dans les meilleures conditions compte tenu de la situation sanitaire actuelle.

Chaque participant à l'opération « Course Virtuelle des Trois Zelles » s'engage à :

- Ne pas courir sur des zones fermées au public et respecter les différentes tranches horaires autorisées.
- Respecter le code de la route.
- Être en bonne forme physique et avoir l'habitude d'effectuer de la marche ou de la course sur la distance choisie.
- Courir sous sa propre responsabilité. L'opération « Course virtuelle des Trois Zelles » est une opération solidaire. Ce n'est pas une compétition sportive.
- Ne pas lancer de poursuite contre l'organisateur de l'événement « Course virtuelle des Trois Zelles » en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires.
- Posséder une assurance individuelle couvrant les dommages corporels.
- Avoir lu et accepté le contenu de cette chartre et du règlement avant de valider son engagement.

